

DU GESTION PATRIMONIALE

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Diplôme d'université

Domaine(s) ministériel(s) : Droit, économie, gestion

PLUS D'INFOS

Public concerné

* Enseignement à distance

Formation à distance : Obligatoire

Présentation

“ À noter : le DU Gestion patrimoniale n'ouvre pas pour l'année universitaire 2021 - 2022.



Le Diplôme Universitaire (DU) Gestion Patrimoniale est une formation proposée par l'Institut du Risque et de l'Assurance (IRA) qui utilise les compétences académiques des mathématiciens, des économistes et des juristes.

Objectifs

COMPETENCES VISEES PAR LE MODULE D'ANALYSE JURIDIQUE DU PATRIMOINE :
maîtrise de l'analyse juridique du patrimoine (analyse juridique de la qualification des biens, de leurs modes de détention ou de propriété, des droits des individus sur leurs biens, de la composition d'un patrimoine)

- Evaluer les conséquences patrimoniales du mariage, du concubinage, du PACS, des successions, de l'achat d'un immeuble en SCI et les conséquences patrimoniales de la protection d'une personne incapable ou de la minorité,
- Connaître la qualification de tous les biens composant un patrimoine,

- Connaître les avantages et les inconvénients de l'usufruit, de l'indivision et de la fiducie,
- Maîtriser les fondamentaux juridiques du contrat d'assurance-vie et de capitalisation pour comprendre leur nécessaire mise en œuvre au service des objectifs des clients,
- Connaître les instruments juridiques de l'analyse patrimoniale et les métiers du conseil patrimonial,
- Réaliser une analyse patrimoniale globale.

COMPETENCES VISEES PAR LE MODULE D'ANALYSE ECONOMIQUE DU PATRIMOINE :
maîtrise de l'analyse économique du patrimoine (des prestations sociales, des impôts, de la valeur des biens, de la rentabilité des actifs)

- Comprendre les mécanismes de calcul des prestations sociales, afin de mettre en évidence l'intérêt des dispositifs complémentaires constitués à titre individuel en matière de prévoyance et de retraite,
- Maîtriser les règles de calcul des différents types de placement pour réaliser des projections futures : simulation d'un placement à terme avec versement initial, versement libre et versements programmés (taux, flux, performances),
- Savoir lire des documents comptables,
- Comprendre les mécanismes de calcul de l'impôt sur le revenu pour pouvoir proposer des solutions pertinentes, de l'impôt sur la fortune immobilière, optimiser les valeurs mobilières grâce aux supports appropriés pour en augmenter la rentabilité et mesurer les implications fiscales d'un investissement dans l'immobilier,
- Connaître la culture financière et le fonctionnement des marchés financiers et les règles de l'économie permettant la gestion d'actif.

MATIERES APPROFONDIES DANS LE MODULE D'ANALYSE JURIDIQUE DU PATRIMOINE :

- Droit des incapacités
- Droit des biens
- Droit des successions
- Droit des régimes matrimoniaux
- Droit de la Société civile immobilière
- Droit des contrats d'assurance vie et de capitalisation
- Analyse patrimoniale

MATIERES APPROFONDIES DANS LE MODULE D'ANALYSE ECONOMIQUE DU PATRIMOINE :

- Comptabilité

- Marchés financiers
- Prévoyance et retraite
- Mathématiques financières
- Fiscalité de l'assurance-vie
- Optimisation de la fiscalité du patrimoine

Contenu de la formation

Durée totale de la formation : 144 heures dont 114 heures à l'université réparties sur 4 regroupements dans l'année, 15 heures en enseignement à distance et 15 heures de tutorat.

* Sept Unités de Formation (UF) :

UF 1 Les bases du droit civil applicables au patrimoine

UF 2 Les mathématiques financières au service du patrimoine

UF 3 Connaissance et optimisation de la fiscalité du patrimoine

UF 4 Analyse approfondie du contrat d'assurance vie et capitalisation

UF 5 Connaissance de la prévoyance et de la retraite

UF 6 Approche simplifiée des marchés financiers et de l'épargne bancaire -

UF 7 Analyse patrimoniale

La formation est accessible par modules.

Contenu et tarif des modules accessibles dans le cadre d'un parcours individualisé.

Organisation de la formation

- Liste des UE (Obligatoire)

- Bases du droit civil applicables au patrimoine
- Mathématiques financières au service du patrimoine
- Connaissance et optimisation de la fiscalité du patrimoine
- Analyse approfondie du contrat d'assurance vie / capitalisation
- Connaissance de la prévoyance et de la retraite
- Approche simplifiée des marchés fin / épargne bancaire
- Analyse patrimoniale

Contrôle des connaissances

Texte MCC du DU Gestion Patrimoine

Conditions d'accès

Accès direct :

Titulaire d'un diplôme de niveau II (Bac + 3 / + 4) dans les domaines économique, juridique, commercial ou de gestion.

Par validation des acquis :

* Pour les personnes non titulaires d'un BAC + 3 mais justifiant d'une expérience professionnelle dans le conseil en assurance, banque, ou finance.

Admission sur dossier et entretien.

* **Accès direct** : Titulaire d'un diplôme de niveau II (Bac + 3 / + 4) dans les domaines économique, juridique, commercial ou de gestion.

* *Par validation des acquis* : Pour les personnes titulaires d'un diplôme de niveau III (BAC +2) et justifiant d'une expérience professionnelle dans le conseil en assurance, banque, ou finance.

* *Admission sur dossier et entretien.*

* Les candidatures se font sur ce site :

<https://candidatures.univ-lemans.fr>

* [Télécharger le Dossier de demande de validation des acquis VAP85](#)

Le Mans Université

UFR de Droit, des Sciences Économiques et de Gestion

Institut du Risque et de l'Assurance du Mans

Secrétariat du DU GP

Avenue Olivier Messiaen

72085 LE MANS cedex 9

+ d'infos sur : [site de la Faculté de Droit, Sciences économiques & de Gestion - DU Gestion patrimoniale](#)

Public cible

Le DU Gestion Patrimoniale s'adresse au public souhaitant acquérir des méthodologies et des compétences nécessaires pour intervenir en tant que conseiller en gestion du patrimoine pour accompagner les entreprises et les personnes physiques dans la création, le développement, l'optimisation, ainsi que la transmission de leur patrimoine, en formulant le plus objectivement possible des conseils - préconisations d'ordre financier, mais également juridiques et fiscales, et en choisissant au mieux les outils permettant d'atteindre ces objectifs.

Professionnels exerçant dans les organismes d'assurance, les organismes bancaires, les études notariales et d'experts comptables, les cabinets d'avocats, cabinets de conseil, aux courtiers...

Contacts

Scolarité

scol-ecodroit@univ-lemans.fr